

#23 - OCT / NOV / DÉC. 2020



Nouveau mandat Nouveaux élus

La mise en place de la nouvelle gouvernance de Pontivy Communauté a été tributaire du contexte compliqué lié à la pandémie de la Covid-19. Elle a pu se faire en juillet et s'est poursuivie en septembre pour assurer la continuité des services et la réalisation de nos nombreux projets.

Nouveau conseil communautaire, nouveau projet de territoire.

Fortement renouvelé, ce Conseil dessinera pendant 6 ans les projets du territoire Pontivy Communauté. Vous pourrez dans cette nouvelle lettre d'info commencer à les découvrir.

Pour ma part, j'ai l'honneur d'avoir été élu Président pour mener cette belle aventure. Je m'engage dans ce nouveau mandat avec beaucoup d'humilité, face aux conséquences de cette crise sanitaire inattendue.

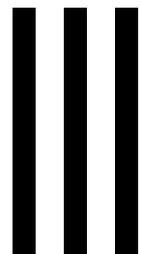
L'esprit communautaire a évolué au fil du temps et s'est imposé comme une nécessité. Je m'engage en fédérateur, avec une grande volonté et plein d'enthousiasme, entouré d'une équipe renouvelée de 14 Vice-présidentes et Vice-présidents, tous prêts à travailler pour faire de notre territoire un lieu dans lequel la proximité, le respect et l'équité sont des valeurs incontournables. Je suis convaincu que ce qui nous sépare est moins fort que ce qui nous unit.

Élus en charge de conduire cette communauté, nous sommes à votre service, pour porter haut l'ambition de Pontivy communauté et ce, pour le bien-être de nos administrés.

Bernard LE BRETON,
Président de Pontivy Communauté

LETTRÉ D'INFO

Bréhan	Guern	Neulliac	Réguiiny	Saint-Gonnery
Cléguérec	Kerfourn	Noyal-Pontivy	Rohan	Saint-Thuriau
Crédin	Kergrist	Pleugriffet	Saint-Aignan	Sainte-Brigitte
Croixanvec	Le Sourn	Pontivy	Saint-Connec	Séglie
Gueltas	Malguénac	Radenac	Saint-Gérand	Silfiac





Nouveau mandat Nouveaux élus

Jeudi 16 juillet, les nouveaux conseillers communautaires, issus du vote des électeurs des 25 communes du territoire, se sont réunis à la salle Safire de Pontivy pour élire le Président de Pontivy Communauté et ses vice-président(e)s.

C'est Bernard Le Breton, Maire de Radenac, seul candidat, qui a été élu à une très large majorité, 53 votes sur 56 votants. Il a choisi de s'entourer de 14 vice-président(e)s, dont sept nouveaux et de 56 conseillers communautaires pour constituer l'équipe avec laquelle il va diriger la communauté de communes pendant les six prochaines années.

Cette nouvelle équipe représente la diversité du territoire puisqu'on y retrouve des élus issus des communes du territoire ou de la ville-centre, Pontivy.



« Ce n'est pas une ambition personnelle, mais une ambition pour le territoire. Je prends la mesure de la tâche qui m'est confiée. J'ai conscience de mes compétences et de leurs limites. Je souhaite que la présidence soit collégiale. »



Bernard LE BRETON, Président de Pontivy Communauté

BUDGET 2020

Les budgets 2020 votés par la collectivité se sont affichés dans une volonté de maintenir une solide capacité financière d'actions, dans une trajectoire de dégageant d'une épargne brute suffisante pour limiter le recours à l'emprunt et la poursuite d'une dynamique d'investissements favorable à l'économie et à l'attractivité du territoire.

La crise sanitaire intervenue sur 2020, dont les effets restent omniprésents, ne sera pas sans conséquence sur les résultats attendus de 2020. Une réflexion sur les années à venir devra être menée rapidement afin de s'inscrire dans le plan de relance économique porté par l'Etat dont la déclinaison sur notre territoire deviendra un enjeu majeur.

Toutes sections confondues :

Budget principal :	45,4 M €
Immobilier d'entreprises:	1 M €
<i>(hors écritures d'ordre)</i>	
Assainissement :	5,8 M €
Eau potable :	7,9 M €
Transports :	0,7 M €

TOTAL : 60,8 M €

Office de Tourisme :	1 M €
-----------------------------	--------------

Vos nouveaux élu(e)s du bureau de Pontivy Communauté



Bernard LE BRETON
Maire de RADENAC

Président de Pontivy Communauté



Christine LE STRAT
Maire de PONTIVY

1^{ère} Vice-présidente au développement économique, à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'agriculture



2^{ème}
la p



Jean-Luc LE TARNEC
Maire de REGUINY

5^{ème} Vice-président aux finances



Jean GUILLOT
Maire de BREHAN

6^{ème} Vice-président aux Ressources Humaines



7^{ème}
l'a



Laurent GANIVET
Maire de SEGLIEN

10^{ème} Vice-président à la conception et à la gestion des équipements communautaires



Claude-Albert LE BRIS
Maire de SAINT-GERAND

11^{ème} Vice-président à la culture, à la communication et à l'événementiel



Jea
12^{ème}
pot
GE



Daniel AUDO
Maire de CREDIN



Sylviane LE PONNER
Maire de CROIXANVEC



Christophe GUER
Maire de KERGR



Jean-Pierre LE CLAINCHE
Ajoint, ville de PONTIVY



Jean-Paul LE CROM
Maire de ROHAN



Gilles CADORE
Maire de SAINT-AIG

au communautaire



Marc ROPERS
Maire de CLEGUEREC

2^{ème} Vice-président à l'action sociale,
la petite enfance et la santé



Claude VIET
Maire de SAINT-GONNERY

3^{ème} Vice-président à la solidarité,
au projet de territoire, à la
mutualisation et aux affaires générales



Joseph LE BOUEDEC
Maire de GUERN

4^{ème} Vice-président aux travaux



Michel POURCHASSE
Maire de SAINT-THURIAU

7^{ème} Vice-président à
l'aménagement du territoire



Véronique DELMOULY
Adjointe, ville de PONTIVY

8^{ème} Vice-présidente à l'environnement
et à la transition énergétique



Sylvette LE STRAT
Maire de GUELTAS

9^{ème} Vice-présidente au tourisme
et au patrimoine



Jean-Pierre LE PONNER
Maire de NEULLIAC

12^{ème} Vice-président à l'eau
potable, à l'assainissement et à la
GEMAPI



Joël MARIVAIN
Maire de KERFOURN

13^{ème} Vice-président à la collecte,
valorisation et prévention des
déchets



Lionel ROPERT
Maire de NOYAL-PONTIVY

14^{ème} Vice-président à l'habitat



GUERREY
KERGRIST



Jean-Jacques VIDELO
Maire de LE SOURN



Dominique GUEGAN
Maire de MALGUENAC



Bernard LECUYER
Maire de PLEUGRIFFET



ADORET
SAINT-AIGNAN



Roland LE LOSTEC
Maire de SAINT-CONNEC



Stéphane DU PONTAVICE
Maire de
SAINTE-BRIGITTE



Olivier CONSTANT
Maire de SILFIAC



Comment fonctionne Pontivy Communauté ?

Pontivy Communauté exerce de nombreuses compétences avec pour objectif d'agir toujours plus pour le développement économique et l'amélioration du cadre de vie. Les décisions prises par la communauté de communes impactent votre vie quotidienne. Chaque décision, prise par le Conseil communautaire, fait l'objet d'un parcours bien précis en amont, laissant place au débat et à la réflexion.

LES COMMISSIONS DE TRAVAIL : Les commissions de travail sont le **point d'entrée** des dossiers et **des projets** qui sont instruits à Pontivy Communauté. Elles sont composées des conseillers communautaires, des membres des conseils municipaux des communes et assistées par les services de l'intercommunalité, sont présidées par les vice-présidents en charge des thématiques. Elles sont au nombre de 14 (150 personnes inscrites dans ces 14 commissions dont 56 conseillers communautaires et 94 conseillers municipaux.), regroupant les grands domaines d'action de la communauté :

- Développement économique, agriculture, enseignement supérieur et recherche
- Action sociale, petite enfance, santé
- Solidarité, projet de territoire, mutualisation et affaires générales
- Travaux
- Finances
- Ressources Humaines
- Aménagement du territoire
- Environnement et transition énergétique
- Tourisme et patrimoine
- Conception et gestion des équipements communautaires
- Culture, communication et événementiel
- Eau potable, assainissement et GEMAPI
- Collecte, valorisation et prévention des déchets
- Habitat.

LE CONSEIL EXÉCUTIF : Regroupant le Président et les Vice-présidents, il a pour objectifs de **préparer les bureaux et les conseils communautaires**. Il permet également de coordonner les actions de Pontivy Communauté.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE : Il est constitué de 27 élus : le président, 14 vice-présidents, les maires des autres communes de Pontivy Communauté et 2 conseillers communautaires de la ville de Pontivy. Le bureau communautaire a pour mission principale **une fonction de réflexion, d'avis et de proposition** pour toutes les affaires entrant dans les champs de compétences de la communauté de communes, et sur les dossiers importants soumis au conseil communautaire.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE : Le conseil communautaire est composé de 56 membres titulaires. Il élit le Président, les Vice-présidents et les membres du bureau de la communauté de communes. Afin de faciliter la prise de décisions et le travail au quotidien, le conseil communautaire délègue au bureau certaines de ses compétences à l'exception du vote du budget, de l'approbation du compte administratif, des décisions qui engagent la collectivité (délégation du service public, adhésions...).



Les commissions débattent et font des propositions



Le conseil exécutif coordonne les politiques de l'intercommunalité



Le bureau communautaire donne un avis et arbitre les propositions des commissions. Il prend des décisions déléguées par le conseil. Les séances sont publiques.



Le conseil communautaire prend des décisions. Les séances sont publiques.

ACTUALITÉS

Des projets qui sortent de terre

CREDIN Nouvelle déchèterie

Montant : 1 400 000 €

Une nouvelle déchèterie est en cours de construction sur la commune de Crédin, au lieu-dit de Kerorien, afin de mieux répondre aux enjeux de demain et aux besoins actuels nécessitant de collecter des volumes toujours plus conséquents.

Une capacité plus grande, un meilleur tri et une meilleure gestion des flux de visiteurs.

Des horaires élargis, aussi, avec une ouverture « sûrement tous les jours, l'après-midi, et toute la journée le samedi », se projette Joël Marivain, vice-président en charge de la collecte des déchets.

Ouverture le 1^{er} janvier 2021.

GUERN PA de Boderel

Montant : 320 000 €



Actuellement, sur la route départementale D2 vers Melrand, au lieu-dit Kérihuel, tout proche du village de Boderel, le parc d'activités de Boderel est en cours d'aménagement sous l'égide de Pontivy Communauté. Les travaux ont débuté le 2 juin et s'achèveront à la fin de l'année.

"C'est un projet en gestation depuis de nombreuses années, ce dossier a enfin abouti à ma grande satisfaction. Le village de Boderel compte une soixantaine d'habitants. Ce terrain privé, devenu intercommunal, est bien situé, c'est une belle vitrine. Comme nous n'avons pas de parc d'activités, nous avons œuvré au cours du mandat précédent, pour éviter que les artisans guernates s'installent sur d'autres communes et les retenir sur la notre", souligne Joseph Le Bouédec, Vice-président en charge des travaux et maire de Guern. Déjà, une entreprise souhaite s'installer sur le parc d'activité de Boderel.

La livraison est prévue à la fin de l'année 2020.

Plus d'infos : Service Développement Economique, 02 97 25 01 70



REGUINY PA de Belle Aurore 2

Montant : 440 000 €



Opérationnel à la fin de l'année 2020, le nouveau parc d'activités réginois sera destiné au développement de l'artisanat et des services de la commune.

Entièrement viabilisés, sur 1,5 ha, sept lots de 1 000 m² à 3 200 m², commercialisés au prix de 10 € le m² restent divisibles, pour plus de souplesse. Déjà un porteur de projet s'est positionné.

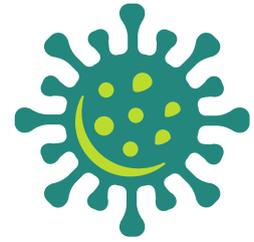
La livraison est prévue à la fin de l'année 2020.

Plus d'infos : Service Développement Economique, 02 97 25 01 70

COUP DE PROJECTEUR SUR...

Covid 19

Mesures exceptionnelles de Pontivy Communauté



Nous traversons une crise qui marquera durablement notre génération et que nous n'aurions jamais pensé traverser un jour. Cette crise a exigé de chacun agilité, patience et improvisation. Tout le monde n'a pas vécu de la même manière cette période. Chaque secteur a été touché mais de façon différente. Les services publics ont rapidement su s'adapter pour maintenir les services indispensables.

L'ensemble des services de Pontivy Communauté, quand cela a été possible, ont télétravaillé et ont pu assurer leurs missions.

DES AIDES ECONOMIQUES INEDITES

Pour beaucoup d'entreprises, la période de fermeture contrainte pèse lourdement sur leur équilibre économique.

Nous devons tous, collectivement être vigilants quant aux conséquences durables que cette crise

pourra avoir pour certains. Pontivy Communauté s'est saisie dès le début de la pandémie, en proposant une aide. Ainsi **430 entreprises du territoire** ont été subventionnées sur l'« appel à manifestation » lancé du 10 mai au 30 juin 2020. C'est une enveloppe de **430 000 euros** qui a été injectée dans l'économie locale : un soutien bien perçu par les Tpe notamment du fait de la simplicité du dossier et de la rapidité du versement (peu de collectivités sont intervenues directement et aussi rapidement auprès des entreprises en Bretagne) qui vivent encore une période délicate.

UNE POLITIQUE COMMUNE D'ACHAT DE MASQUES

Durant le confinement, Pontivy Communauté a joué le rôle de coordinatrice pour passer la commande de 30 000 masques en tissu pour les habitants, financés par chacune des 25 communes, l'intercommunalité et partiellement soutenus par l'État.



Une opération conjointe entre intercommunalité et communes qui démontre l'importance de savoir parler d'une seule voix.

PONDIBUS GRATUIT

Pendant toute la période de confinement, le transport urbain Pondibus a été gratuit.

UN SOUTIEN A LA CULTURE

Pendant toute la période de confinement, une partie des cours du conservatoire de musique et de danse a pu être maintenue grâce à des moyens numériques, offrant par la même occasion de belles créations vidéos dans beaucoup de disciplines (à voir ou revoir sur Facebook).

Parallèlement, Pontivy Communauté ayant soutenue l'économie locale, il paraissait naturel que le milieu culturel soit soutenu à son tour. Ainsi, les élus de la collectivité ont voté la gratuité du 3^{ème} trimestre pour tous les élèves du conservatoire.



MERCI A VOUS

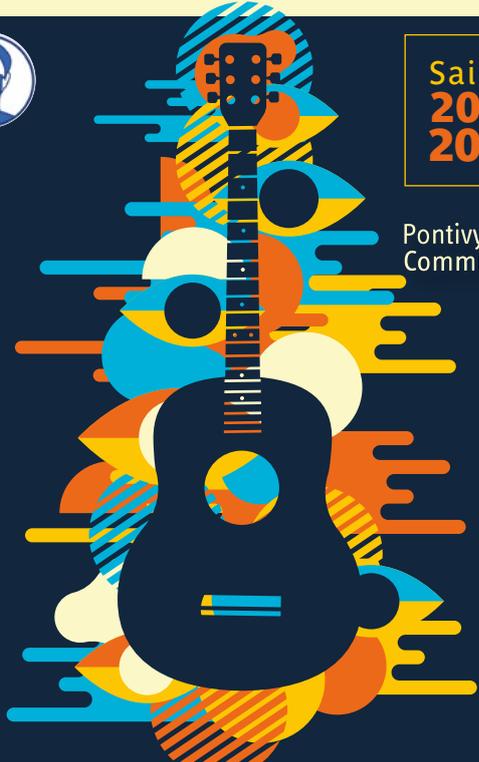
Aux enfants et au Conseil Communautaire des Jeunes qui ont laissé des petits messages de soutien à ceux qui travaillaient même au plus fort de la crise. Ils leur ont réchauffé le cœur.

Les couturières qui ont donné de leur temps pour confectionner des masques en tissu au moment où tout le monde en manquait, même nous.

Merci à tous pour ce bel élan de solidarité.



AGENDA



**conservatoire
de musique et de danse**

Le contexte sanitaire français étant encore incertain, nous vous incitons à consulter les informations de cette programmation sur le nouveau site internet du conservatoire : conservatoire.pontivy-communaute.bzh
Contact : 02 97 25 00 49 - conservatoire@pontivy-communaute.bzh

**Saison
2020
2021**

Pontivy
Communauté

**VENDREDI 13
NOVEMBRE**

20h30, Conservatoire
PONTIVY
Tout public, Durée 1h

**Manon
Tanguy**

Gratuit / Sur réservation / Places limitées





**VENDREDI 20
NOVEMBRE**

20h30
Théâtre des Halles
PONTIVY
Tout public, Durée 1h

**Frères
Paranthoën**

Gratuit / Dans la limite des places disponibles



**VENDREDI 20
NOVEMBRE**

20h30
Théâtre des Halles
PONTIVY
Tout public, Durée 1h

**Frères
Paranthoën**

Gratuit / Dans la limite des places disponibles

Semaine de la Réduction des Déchets du 21 au 29 novembre à PONTIVY

Des alternatives à l'achat neuf, du partage à l'échange en passant par le don, l'achat d'occasion et l'aide à la réparation, les solutions sont nombreuses pour consommer autrement ! La SERD portera cette année les messages de la campagne « Nos objets ont plein d'avenir » et participera à promouvoir les bons réflexes à adopter pour prolonger la durée d'usage des objets et réduire la production de déchets.



Pontivy Communauté participe une nouvelle fois à cet événement en proposant un programme varié :

25 novembre, Cléguérec :

Réunion publique sur le thème "Réduisons ensemble nos déchets", sur un mode participatif (citoyen, commerce de proximité, association...)

27 novembre, déchèterie de Kerponner, Noyal-Pontivy :

Animation autour des déchets verts, avec Terhao. stand animé par Emmaüs autour du caisson réemploi, l'occasion pour l'association de vendre à petit prix les objets sur place, récupération de matériaux de tous types, mise en place d'une matériauthèque, qui récupérera en amont des matériaux de tous types avant de les mettre à disposition.

Toute la semaine :

Diffusion d'un spot sur le tri des déchets réalisé par le Conseil Communautaire des Jeunes de Pontivy Communauté.

Plus d'infos : 02 97 25 01 70

Piscine de Régigny Vacances de Toussaint



Pendant les deux prochaines semaines de vacances de Toussaint, la piscine de Régigny propose du mardi au vendredi des stages d'apprentissage (à 10h) et de perfectionnement (à 11h) de la natation à partir de 6 ans.

Des cours d'aquagym sont proposés le mardi et le jeudi à 19h.

A noter, vous disposez toujours d'un an pour utiliser votre abonnement aquagym.

Plus d'infos : 02 97 38 66 30

